

Plan stratégique 2026-2029

Vision

Nature Québec agit en vue d'une société où la nature est au cœur de nos vies et de nos choix collectifs, où la conservation de la biodiversité et un climat stable sont reconnus comme essentiels à l'épanouissement des communautés et des écosystèmes.

Mission

Nature Québec défend la biodiversité et un climat stable en s'appuyant sur la science et l'action collective. L'organisation porte la voix de la nature, sensibilise, mobilise et influence les politiques publiques. Elle agit sur le territoire en réalisant et en accompagnant des initiatives de protection des milieux naturels, de restauration écologique, d'utilisation durable des ressources et d'adaptation aux changements climatiques.

Orientation 1 : Clarifier, formaliser et déployer le positionnement stratégique de Nature Québec.

Objectif 1.1 : Définir et adopter la théorie du changement et le positionnement stratégique de Nature Québec d'ici juin 2026 et les intégrer systématiquement dans les mécanismes décisionnels d'ici mars 2027.

Objectif 1.2 : Expérimenter et documenter un modèle d'intégration entre projets et campagnes en développant au moins une initiative structurante combinant action concrète, accompagnement, mobilisation et plaidoyer d'ici mars 2028.

Objectif 1.3 : Documenter et structurer les positions et argumentaires clés de Nature Québec afin d'assurer la pérennité organisationnelle et le transfert des connaissances d'ici mars 2027.

Objectif 1.4 : D'ici mars 2029, renforcer la capacité de Nature Québec à anticiper, saisir et structurer des opportunités d'action en développant de nouveaux projets et campagnes alignés sur les enjeux émergents en biodiversité et climat.

Orientation 2 : Réaliser et accompagner des projets structurants pour la nature, le climat et les communautés.

Objectif 2.1 : Contribuer à la protection de milieux naturels prioritaires au Québec en accompagnant des partenaires municipaux, régionaux ou gouvernementaux dans l'identification, la caractérisation et la désignation de territoires à forte valeur écologique d'ici mars 2029.

Objectif 2.2 : Définir et structurer l'expertise de Nature Québec en restauration écologique d'ici mars 2029.

Objectif 2.3 : D'ici mars 2029, accélérer la mise en œuvre concrète de solutions nature pour l'adaptation climatique en accompagnant des municipalités et des MRC québécoises dans la planification, la concrétisation et le suivi de projets à impact mesurable.

Objectif 2.4 : D'ici mars 2029, réaliser et accompagner des projets de verdissement structurants, mobilisateurs et cohérents avec la mission de Nature Québec, afin de transformer durablement les milieux de vie, de favoriser la biodiversité urbaine et de rapprocher la nature de la population.

Objectif 2.5 : Déployer à plus grande échelle un projet structurant d'accès à la nature, propre à Nature Québec, visant à contrer le déficit nature chez les enfants d'ici mars 2029.

Objectif 2.6 : D'ici mars 2029, structurer et maintenir la capacité de Nature Québec à soutenir des mobilisations citoyennes qui défendent la protection de milieux naturels de proximité, tout en mettant en valeur des initiatives inspirantes.

Orientation 3 : Influencer les politiques publiques et exercer un leadership législatif structurant.

Objectif 3.1 : D'ici mars 2029, exercer une influence mesurable sur les politiques publiques liées à la nature et au climat au Québec, appuyée par des interventions stratégiques, des relations gouvernementales solides et un suivi rigoureux de ses recommandations.

Objectif 3.2 : D'ici mars 2029, contribuer de manière structurante à la modernisation du régime forestier québécois en assurant le leadership fédérateur d'une coalition intersectorielle qui fait progresser des propositions de réforme concrètes auprès du gouvernement.

Objectif 3.3 : D'ici mars 2029, influencer de manière significative la mise en œuvre rigoureuse et qualitative de la cible de 30 % d'aires protégées et conservées au Québec, conformément aux critères scientifiques et aux engagements internationaux.

Objectif 3.4 : D'ici mars 2029, renforcer l'influence de Nature Québec sur les politiques climatiques et énergétiques du Québec en portant des solutions cohérentes avec la science, en s'opposant aux fausses solutions et aux reculs, et en structurant, avec ses partenaires, un plaidoyer fort pour la sobriété et l'électrification.

Objectif 3.5 : D'ici mars 2029, renforcer la capacité de Nature Québec à défendre le vivant face aux reculs, aux projets dommageables et aux enjeux émergents, en maintenant des positions fortes sur ses dossiers historiques et en intervenant stratégiquement dans l'espace public et politique.

Objectif 3.6 : D'ici mars 2029, structurer les interventions de Nature Québec dans les moments politiques décisifs, notamment les budgets et les élections, afin d'y faire avancer ses priorités et d'obtenir des engagements concrets.

Objectif 3.7 : D'ici mars 2029, structurer une capacité d'influence fédérale graduelle et ciblée permettant à Nature Québec d'intervenir de façon stratégique sur les politiques fédérales ayant un impact direct sur le Québec.

Orientation 4 : Renforcer la présence territoriale et les alliances stratégiques de Nature Québec.

Objectif 4.1 : Optimiser la participation de Nature Québec aux coalitions, comités et réseaux externes afin d'assurer un alignement stratégique avec sa mission et maximiser son impact d'ici mars 2027.

Objectif 4.2 : Développer et piloter des collaborations intersectorielles structurantes afin d'accroître l'influence et l'impact collectif d'ici mars 2029.

Objectif 4.3 : Développer des collaborations respectueuses et durables avec des communautés et des organisations autochtones d'ici mars 2029.

Objectif 4.4 : Déployer une stratégie structurée de présence territoriale afin de renforcer les relations avec les partenaires régionaux et soutenir l'action environnementale dans les régions du Québec d'ici mars 2029.

Objectif 4.5 : Structurer une stratégie de représentation externe afin de cibler et prioriser la participation aux événements qui permettent de développer des collaborations, de rencontrer des partenaires, de développer les connaissances, de faire rayonner Nature Québec et de rester à l'affût des pratiques innovantes et des enjeux émergents d'ici mars 2029.

Objectif 4.6 : Structurer et renforcer les partenariats scientifiques de Nature Québec afin de mobiliser l'expertise scientifique dans ses projets, campagnes et positionnements et soutenir des interventions fondées sur la science d'ici mars 2028.

Orientation 5 : Accroître la notoriété et la visibilité de Nature Québec.

Objectif 5.1 : Déployer, d'ici mars 2027, une nouvelle identité de marque cohérente et harmonisée sur l'ensemble des supports, outils et canaux de communication de Nature Québec.

Objectif 5.2 : Déployer, d'ici mars 2028, une stratégie de communication à fort impact, alignée sur la nouvelle identité de marque, les priorités stratégiques et les publics cibles de Nature Québec.

Objectif 5.3 : Augmenter la notoriété de Nature Québec auprès des 18-35 ans intéressés par le plein air, l'environnement et la nature au Québec d'ici mars 2029.

Objectif 5.4 : Augmenter la notoriété de Nature Québec auprès de la population québécoise et positionner sa porte-parole principale comme voix crédible et influente sur les enjeux de nature et de climat d'ici mars 2029.

Objectif 5.5 : Accroître, d'ici mars 2029, la portée médiatique nationale et régionale de Nature Québec, en consolidant des relations proactives avec les médias et en diversifiant les espaces de prise de parole.

Objectif 5.6 : Développer, d'ici mars 2028, une offre de conférences structurée, cohérente et déployée stratégiquement afin de renforcer la notoriété et la présence territoriale de Nature Québec.

Orientation 6 : Assurer la pérennité financière et consolider un modèle économique résilient.

Objectif 6.1 : Augmenter, d'ici mars 2029, les revenus philanthropiques individuels de Nature Québec en déployant une stratégie structurée de dons mensuels, de dons ponctuels, de dons majeurs et de dons planifiés.

Objectif 6.2 : Augmenter, d'ici mars 2029, les revenus issus des fondations privées en consolidant les relations avec les partenaires actuels et en développant activement de nouveaux partenariats philanthropiques.

Objectif 6.3 : Développer, d'ici mars 2029, des partenariats financiers avec des entreprises alignées avec la mission et la politique d'acceptation des dons et des commandites de Nature Québec.

Objectif 6.4 : Réévaluer, d'ici mars 2027, le modèle d'événements-bénéfice de Nature Québec et mettre en place une formule rentable, alignée sur les objectifs de financement et de notoriété de l'organisation.

Objectif 6.5 : Tester, d'ici mars 2028, une offre de services pilote encadrée et compatible avec la mission et la crédibilité de Nature Québec, puis évaluer d'ici mars 2029 la pertinence de la pérenniser, de l'ajuster ou de l'abandonner.

Objectif 6.6 : Accroître, d'ici mars 2029, les revenus issus des financements publics en renforçant la veille, les relations avec des fonctionnaires et la capacité de développement de projets auprès des gouvernements provincial et fédéral.

Orientation 7 : Consolider une organisation performante, cohérente et bien gouvernée.

Objectif 7.1 : Structurer et déployer un cycle de vie harmonisé et stratégique des projets et campagnes, incluant des outils et processus communs, d'ici mars 2027.

Objectif 7.2 : Structurer une gestion financière intégrée, prévisionnelle et bien outillée permettant d'optimiser l'allocation des ressources, d'assurer la pérennité financière et de renforcer la capacité d'anticipation financière d'ici mars 2027.

Objectif 7.3 : Déployer un cadre organisationnel de mesure d'impact d'ici mars 2028.

Objectif 7.4 : Doter Nature Québec des talents, expertises et capacités nécessaires à la réalisation de sa mission en renforçant les compétences internes, en maintenant un taux élevé de satisfaction interne et en attirant des profils expérimentés d'ici mars 2029.

Objectif 7.5 : Évaluer la pertinence de déployer l'utilisation de l'intelligence artificielle au sein de l'organisation et définir les modalités selon lesquelles cette utilisation serait stratégique, éthique, évolutive et efficace d'ici mars 2028.

Objectif 7.6 : Mettre en place une structure organisationnelle alignée sur les deux grands axes (projets terrain / politiques publiques et campagnes) afin de réduire les silos d'ici mars 2029.

Objectif 7.7 : Adopter une politique et des pratiques robustes de cybersécurité et de confidentialité des données d'ici mars 2027.

Objectif 7.8 : Maintenir une gouvernance efficace et stratégique en évaluant annuellement l'atteinte des objectifs du plan stratégique ainsi que les pratiques et les compétences du conseil d'administration d'ici mars 2027.